



Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur marocain : réflexions et perspectives

Mohammed Mastafi, Houda Bouhlou

► **To cite this version:**

Mohammed Mastafi, Houda Bouhlou. Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur marocain : réflexions et perspectives. Penser les TIC dans les universités du Maghreb, L'harmattan, 2016, 978-2-343-09902-6. hal-02048889

HAL Id: hal-02048889

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02048889>

Submitted on 1 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur marocain : Réflexions et perspectives

Mohammed MASTAFI & Houda BOUHLOU

LERIC/URAC 57, Université d'El Jadida, Maroc

Mohammedmastafi@yahoo.fr

bouhlouhouda@yahoo.fr

Le développement rapide et irréversible des technologies de l'information et de la communication (TIC) ouvre aujourd'hui de nouveaux horizons dans le domaine de l'enseignement. L'utilisation de ces technologies dans l'enseignement supérieur crée un nouvel environnement d'apprentissage et leurs impacts sur l'acquisition des savoirs sont multiples. En effet, les TIC ont modifié de façon significative les méthodes d'enseignement et d'apprentissage en adoptant de nouvelles sources et de nouvelles méthodes et ont contribué à l'amélioration des communications et au développement d'un contexte plus convivial pour faciliter le partage de l'information et de la connaissance.

En ce sens, le Maroc convaincu du rôle que peuvent jouer les TIC dans l'amélioration de la qualité des enseignements et des formations (académiques et professionnelles), mène de nombreuses initiatives visant la mise en place de programmes de généralisation et d'intégration des TIC dans l'enseignement Supérieur. Plusieurs projets ont été élaborés par le gouvernement marocain dans le cadre des stratégies nationales bien réfléchies

« Maroc Numéric 2013 » et « Maroc Numéric 2020 ». Nous citons à ce propos, entre autres, le programme baptisé GENIE, visant la généralisation des TIC dans le système éducatif marocain, le programme E-Sup (2006), le projet Campus virtuel marocain (CVM), le réseau MARWAN, le projet APOGEE, les programmes INJAZ, NAFIDA, et plus récemment LAWHATI. La mise en œuvre de ces mesures se fait d'une façon lente et progressive. En fait, l'usage des TIC en tant qu'outil pédagogique dans l'acte de l'enseignement et de l'apprentissage dans le contexte marocain reste encore très limité, voire même absent (Mastafi, 2014).

Ainsi, il nous semble très important de s'interroger à travers la présente réflexion sur la situation des usages des TIC et leur intégration dans le contexte universitaire marocain. Notre réflexion se propose donc de conduire une étude de la littérature sur les initiatives du ministère de tutelle, les différents usages des TIC, la situation du e-learning et les perceptions des étudiants et des enseignants universitaires qui en découlent.

Dans cette perspective, plusieurs questions se posent : quelle est la situation de l'intégration des TIC dans la réalité des universités marocaines ? Dans quelles mesures les enseignants et les étudiants font-ils usage des TIC dans leurs pratiques d'enseignement et d'apprentissage ? Le e-learning est-il vraiment instauré au sein de l'université marocaine ? Quel en est le rôle ? Est-il vraiment reconnu comme moyen fiable de dispense d'un enseignement de qualité ?

A travers ce texte, nous tentons d'apporter quelques éléments de réponses. Pour ce faire, nous prenons comme référence les principaux résultats identifiés dans des travaux de recherches réalisées au sein de l'université marocaine.

1. Contexte

Afin d'améliorer la qualité de son système d'éducation et de formation, et de l'aligner sur les standards internationaux, le Maroc a mis en chantier, depuis son indépendance (1956), de nombreux projets de réformes. Ainsi, en 1999, une Charte nationale d'éducation et de formation (CNEF) a été adoptée dans le but de tracer les grandes lignes de base de l'éducation et de l'enseignement du XXI^{ème} siècle, tout en prenant en considération les nouveaux enjeux économiques et technologiques. De même, l'an 2000 a été marqué par une réforme globale du système de l'enseignement supérieur mettant l'accent, plus particulièrement, sur les aspects pédagogiques et de gouvernance. Aussi, depuis l'année universitaire 2003-2004, le nouveau système LMD a été appliqué de façon progressive tout en mettant l'accent sur les compétences à acquérir et/ou à développer chez l'apprenant.

Toutefois, bien que le Maroc ait placé le développement de son système éducatif parmi les premières priorités de l'État et ait considéré la première décennie de ce siècle comme décennie de l'éducation et de la formation, les constats nationaux¹²⁵ et internationaux¹²⁶ montrent l'existence d'une crise sérieuse, surtout en matière de qualité des apprentissages. Face à ces constats, un programme de réforme d'urgence pour la période 2009-2012 a été mis en place dans le but d'effectuer des réajustements, d'une part, pour rectifier certains dysfonctionnements éducatifs, et, d'autre part, pour préparer le terrain à de nouvelles phases de réforme.

Toutes ces réformes soulignent l'importance de l'usage et de l'intégration des TIC dans le système d'enseignement marocain. La Charte nationale d'éducation et de formation, par exemple, remet en question les orientations éducatives traditionnelles en privilégiant des approches socioconstructivistes qui permettent le développement des compétences plutôt que l'acquisition des connaissances (article 6, 7, 9 et 107 de la CNEF). Elle demande, aussi, aux autorités de l'éducation et de la formation de veiller à l'intégration des TIC dans les institutions scolaires et universitaires : « *Considérant que la technologie pédagogique joue un rôle déterminant et croissant dans les systèmes et méthodes d'enseignement et vu l'article 119 de la présente charte, les autorités d'éducation et de formation veilleront à intégrer ces technologies dans la réalité de l'école, [...]* » (article 121 de la CNEF). Quant au programme d'urgence, il s'est intéressé à la formation continue des enseignants tout en incitant les universités à mettre en place des Environnements numériques de travail (ENT) et des stratégies d'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur.

1.1 Les TIC à l'université marocaine : principales initiatives